SOCIETE

ARCHEOLOGIQUE

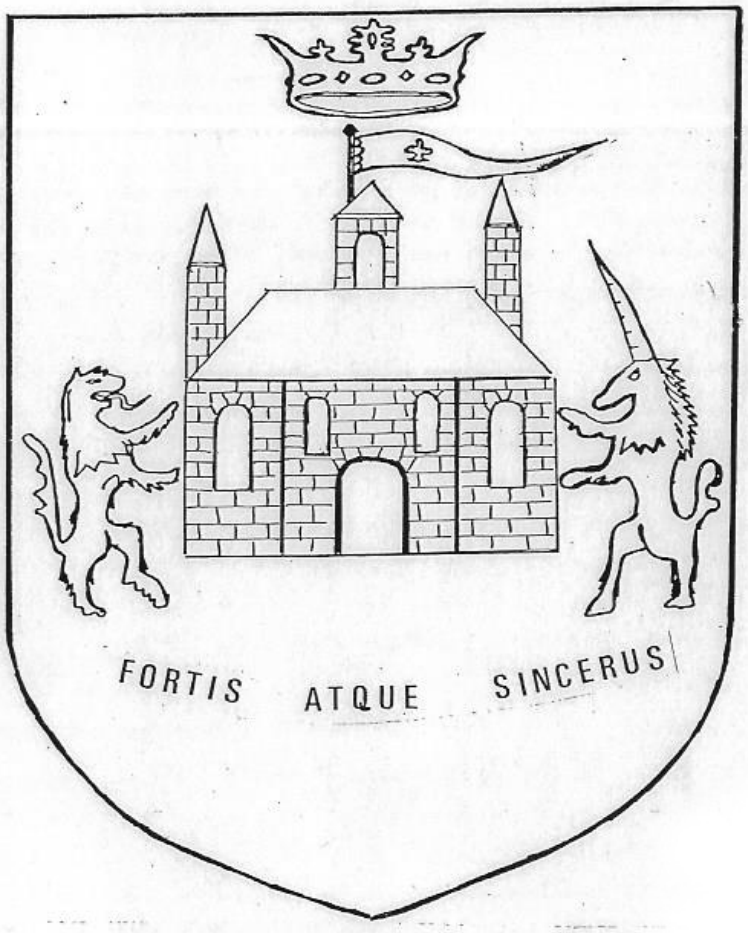

LIGNAN
de
BORDEAUX

Bulletin de DECEMBRE 1976

IMPRIME PAR LA SOCIETE N° B 4

Gérant de Publication

SIEGE SOCIAL : MAIRIE - 33.360 LIGNAN

A. BALLION

Le mot du Président R. Guillot , maire de Lignan

Madame,

Mademoiselle,

Monsieur,

Permettez moi en cette fin d'année, de vous offrir en mon nom et au nom des membres de notre bureau, les vœux les plus sincères de bonne santé et de bonheur , pour vous et toute votre famille, au cours de l'année 1977.

Nous devons hélas, une fois de plus, regretter la disparition de deux de nos membres .

Monsieur Paul Louis Rojat, officier de la Légion d'Honneur, croix de guerre 1914-1918, membre correspondant de l'académie de Nîmes, officier des palmes académiques et membre titulaire de notre société.
Monsieur Héreau, membre correspondant de notre société, croix de guerre, Monsieur Héreau aimait beaucoup sa petite patrie de Carignan et nous parlait souvent de son passé et de son histoire. Nous prions les familles de nos chers disparus, de croire à notre peine et à notre regret, et nous garderons le bon souvenir de ces membres qui nous ont aidé.
Il est important que je vous parle de la publication de notre bulletin que vous avez reçu tous les semestres . A l'avenir il paraitra tous les trimestres, ceci afin de pouvoir profiter d'un tarif postal réduit. Il est évident que notre rédacteur ne pourra assurer une publication aussi volumineuse que par le passé, chaque bulletin sera plus réduit que les précédents , mais en définitive, le total annuel du nombre de pages sera le même que précédemment puisqu'il y aura 4 éditions au lieu de 2.

Cette année n'avons pu faire que deux promenades, l'une basée sur la préhistoire, comportant les visites de la grotte de Font-Arnaud, du dolmen de Curton et du moulin fortifié d'Espiet. La deuxième promenade comportait la visite du vieux Lormont, l'église du 14 ème siècle , l'ermitage Ste Catherine, le château du Prince Noir et le musée d'histoire et d'archéologie.
La première promenade de 1977 se fera dans les gorges du Ciron.

elle durera une journée, visite de châteaux historiques, églises, musée, on déjeunera au choix, dans un restaurant du 13 ème siècle (on y mange bien !) ou pique-nique, nous reparlerons de cela en temps utile.

Je ne puis clore ce petit mot sans vous parler de la page de couverture de ce bulletin, elle a été dessinée par notre collègue et ami Mr Deluga; il a reproduit le blason des marquis de Chapelas, seigneur et coseigneur, avec la Roy de la paroisse de Lignan; voici la description héraldique:

"Château d'argent , maçonné de sable sur fond d'azur
flanqué dextre d'un lion et senestre d'une licorne, tous
deux rampants et lampassés de gueule; surmonté en chef
d'une couronne, girouetté d'or et fleur de lisé"

Un seigneur de Chapelas avait succédé en 1453, aux Hospitaliers de St -Jean de Jérusalem; en effet an 1147 le roi Louis VII avait concédé , avec l'assentiment de la reine Aliénor, son épouse, Duchesse d'Aquitaine, des terres dans Lignan; à charge par eux de terminer la construction de la 3 ieme église commencée en 1111 par des Lignanais ,Richard et Bertrand de Linhan, Gancelin et un Sadiracais Bernard, tous moines de la Sauve Majeure. La notification leur a été faite par le chancelier Cadusseau. En 1453 après la reconquête Française, le roi Charles VII à repris les terres aux Hospitaliers on en ignore la raison. On publiera dans un de nos bulletins l'histoire complète des terres de la Ligne et de Mondet.

Je remercie Monsieur Deluga de m'avoir permis de renouveler en bref, cette partie de l'histoire de Lignan.

Pour terminer, je vous renouvelle, madame, mademoiselle ,monsieur, tous nos vœux pour 1977.

R. Guillot

P.S Je vous demande de bien vouloir prendre connaissance de l'appel de notre trésorier, monsieur Gros, il a mis un peu d'humour dans la rédaction , mais il est important de la lire pour que " vive notre Société".

Une cloche de marine

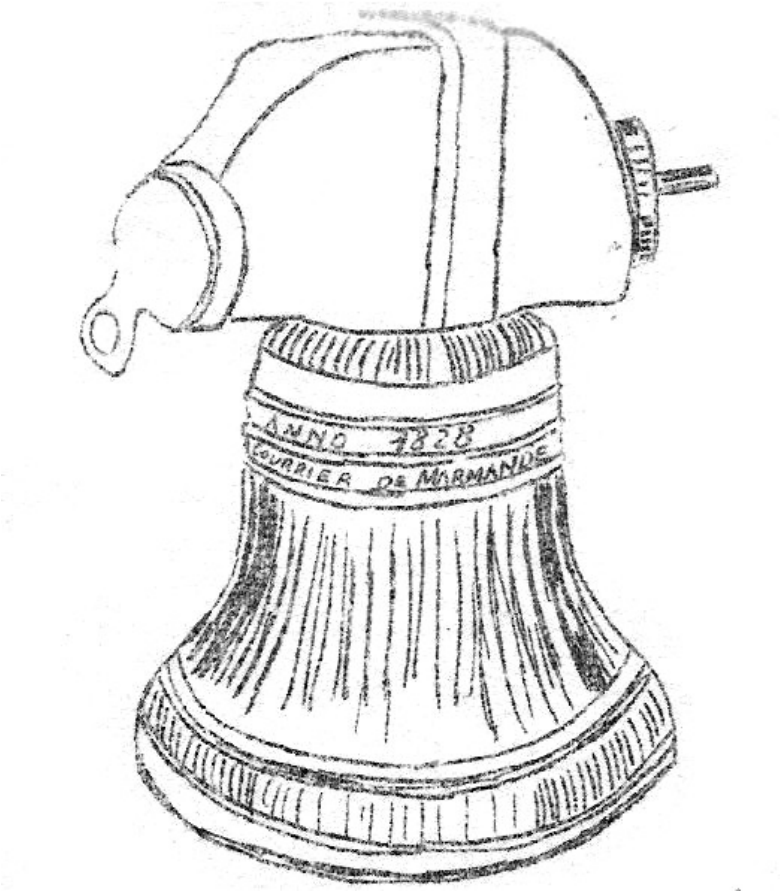

Au début de son service cette cloche était sur un bateau à vapeur reliant Bordeaux à Marmande, elle signalait l'arrivée du bateau aux ports desservis. Le diamètre de la base de la cloche est de 47 centimètres, quand le service par eau , du courrier de Marmande à été abandonné, la cloche a été récupérée pour signaler aux ouvriers agricoles de la propriété de Canteloup à Saint Genès de Lombaud la reprise et l'arrêt du travail. Elle est actuellement la propriété de Mr .....à Latresne.
Le premier bateau à vapeur français fut construit à Lormont en 1818 par Messieur Chaigneau et Bichon, "La Garonne", premier bateau construit en bois effectua le service de Bordeaux - Langon et retour . La longueur du bateau était de 24,76 mètres , il était propulsé par des roues à aubes articulées, actionnées par une machine de 30 chevaux vapeur de puissance

Les prix étaient proportionnel aux distances pour les ports intermédiaires. Les financiers qui avaient placé leur argent pour créer cette exploitation eurent un énorme succès , bientôt d'autres bateaux furent mis en service, en février 1820 on comptait 5 bateaux ; le Henri III, le Duc d'Angoulême, le François de Sully puis un nouveau garonne. Le 22 avril 1823, la duchesse d'Angoulême, de passage à Bordeaux et désirant voir Pauillac ou elle s'était embarquée en 1815 , pris place sur le bateau " La garonne" dont MM Gustave David Johnson , Balguerie Stuttembert étaient propriétaires, quelque temps après le passage de la duchesse d'Angoulême sur le "garonne" ce bateau pris les prénoms de la duchesse; Marie Thérèse qu'il a conservé jusqu'en 1830. La ligne établie entre Bordeaux et St André de Cubzac et Bourg utilise un nouveau bateau à vapeur : " L e télégraphe". Une compagnie posséda 5 bateau à sa création: l'Henri IV, le Sully, le français, l'estafette, le confiance en 1826. La compagnie de La Réole s'établie pour la concurrence de celle possédant le 5 bateaux. Elle possédait 2 vapeurs: Le Lot et Garonne et le Réolais. Les tarifs étaient les suivants : en 1 ere classe 2,50 fr et en seconde 1,25 fr.
Des gageures furent faites sur la rapidité des bateaux. Le bateau "la confiance" malgré de nombreux arrêts arriva à La Réole une heure et demie avant le Réolais.
En 1828 , la compagnie Rive de la Garonne arma le "Henri" Qui ne calait que 0,60 m avec 300 passagers.
Le prochain bulletin montrera le dessin du bateau "La Garonne".

Contribution à l'histoire de l'Isle - Saint- Georges

d'aprés Mr Coussillan; communiqué par Mr Heraud- Cambes.

Le passage à gué de la garonne , depuis toujours les hommes venus du nord ou de l'Est ont entrepris des migrations vers l'Ouest, arrivant sur la rive droite

de la Garonne, dans notre région, ils trouvaient là un obstacle très gênant. En remontant le fleuve, ils trouvaient un passage à gué entre quinsac et Cambes sur la rive droite et l'Isle Saint Georges, sur la rive gauche. Il est signalé par les historiens, qu'un peuple celtique , les Palendones, franchirent la garonne à gué vers le VII eme siècle avant J.C pour aller s'installer à Belin avec leurs frères les Belendis. Il semble que ce gué a été utilisé longtemps pour des trafics antiques de l'étain venant de Grande Bretagne, puis ensuite du sel marin fourni par les Boïï (de Biganos) .L'Isle qui ne s'appelait pas encore St Georges , se trouvait placée à un carrefour important formé par les routes de Narbonne à Bordeaux, sur le trajet Rome-Grande Bretagne d'une part et par la route du gué. Il est intéressant de remarquer que ce chemin préhistorique a été repris par une voie romaine passant par la prade, St Selve.

L'Archéologie à l'Isle St Georges:

Les objets trouvés dans cette commune sont de l'époque Gallo Romaine (tuiles , poteries)trouvés à l'église , à la maison Gilbardie, aux graves. Dans le prochain bulletin nous donnerons le plan de la commune, avec les repères .Voici les dessins de quelques pièces:

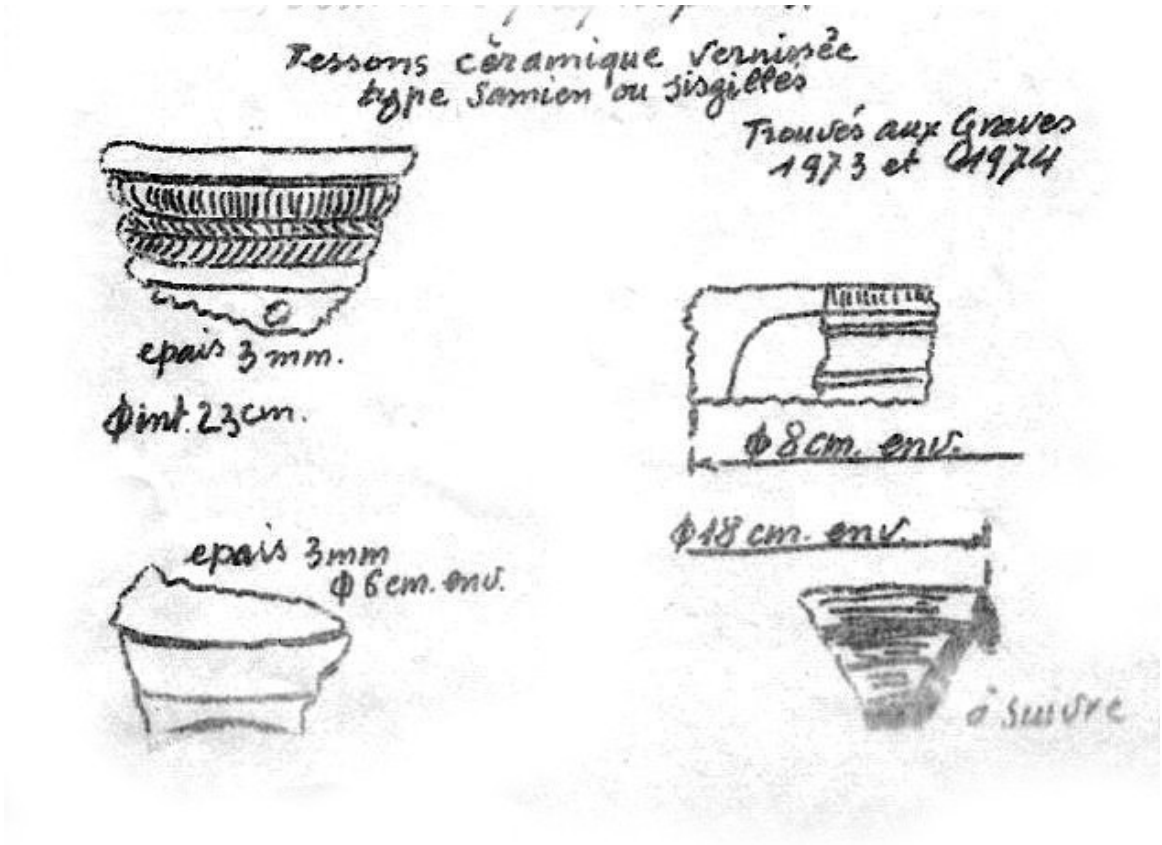

Lignan et les ecclésiastiques Irlandais dans le diocèse de Bordeaux sous l'Ancien Régime.

Extrait des actes du colloque d'York (septembre 1973)
page 91 ----- leur instinet national les incite à se transmettre les précieux bénéfices - cures, acquis de haute lutte. Nous ne sommes pas là en face d'une règle impérative, mais d'une tendance très nette. L'exemple le plus spectaculaire en la matière est a coup sur constitué par les deux résignations successives du vicaire perpétuel de Sainte-Hélène , en bas Médoc. Le 4 mars 1757, Me Godefroy Cavanach, qui est malade, résigne son bénéfice cure en faveur de Jean Bourke , Vicaire de Sainte Eulalie de Lignan, dans l'Entre - Deux- Mers, qui par ailleurs n'est autre que son héritier universel (Archives départ ,3E5459 notaire Duprat , note 64). Nous ignorons pour quelles raisons Bourke renonce à la cure de Ste Hélène (note 65), toujours est il que Cavanach, témoigne de nouveau de son "esprit national" en résignant à nouveau son bénéfice à Thomas Mac Mahon, aumônier de l'hôpital St André (note 66- 3E.5460, notaire Duprat).
note 65: la modicité des revenus de la cure (qui ne rapportait en 1772 que 650 livres) et la réservation par le résignant d'une pension de 350 livres ne sont probablement pas étrangers à la renonciation de J. Bourke.
Note personnelle: ce qui semble indiquer que les revenus du vicariat de Lignan excédaient largement la différence soit 300 livres.

La légende au service de la toponymie des lieux

d'aprés Mr A Duran- Communiqué par Mr Latrille Brun à Daignac

l'origine du nom de la commune de Daignac.
Une légende dit qu'un soir d'automne , un chasseur Gaulois, circulant sur un sentier de la forêt, entendit des cris plaintifs, derrière un buisson. En recherchant qui poussait ces cris, ce chasseur qui s'appelait DAIS, trouva étendu , un homme blessé. Cet homme appartenait à un clan ennemi de celui de DAIS; ce dernier hésita; devait-il tuer

un ennemi de sa tribu ? Le pardon et la générosité furent les plus forts: DAIS transporta le blessé chez lui ou il fut soigné et guéri. Les deux hommes se prirent d'amitié et jurèrent de toujours s'entraider; leurs clans s'unirent aussi. Le blessé que DAIS avait sauvé s'appelait Gnac, il avait 3 fils , Dais avait 3 filles, il y eu 3 mariages; le jour des fiançailles on décida de grouper les habitations des deux clans et de donner un nom au village ainsi créé. Ce nom fut déterminé en joignant les noms de deux amis; ce qui fit DAISGNAC qui plus tard devint Daignac.

Contribution à l'histoire de Tresses

(communiqué par Mr Deluga - Bordeaux)
Dans un bulletin précédent, nous avons donné la toponymie de Tresses; avant de parler de son histoire; et tout d'abord de l'histoire de son église; nous pensons qu'il est utile de dire quelques mots de la préhistoire. Nous ne pensons que peu de renseignements la concernant; ils se résument en quelques trouvailles fortuites faites au cours de labours profonds et qui consistent en un petit nombre d'outils s'échelonnant de l'Acheuléen jusqu'au Magdalénien , ce qui montre que des hommes ont circulé à cet endroit pendant 340000 ans, environ avant notre ère; vous verrez ci-dessus et dans les pages suivantes quelques croquis de ces outils. Dans un prochain bulletin nous parlerons de l'histoire de l'église, qui est intimement liée à l'histoire de la paroisse.

Biface Acheuléen
(Tradition Abbevillien)
Vraie grandeur

Biface Aurignacien
Vraie grandeur

Outils trouvés en 1950
à Lisenne.

Créon (Crédonium) d'après les comptes de l'archevéché

communiqué par Mr de Gilbert- St Christoly de Blaye) -suite-

1368 ref XV- Le chapelain de Créon doit pour le cens de son église: une livre de poivre et une autre de gingembre pour lesquelles il a payé pour l'année 1368 . XXVI sous de la nouvelle monnaie .
Honorée de Camplong, de Créon, doit par suite de l'accord intervenu concernant la vente qui lui a été consentie, d'une pièce de vigne située à Calamiac (Sadirac) qui a été estimé valoir XL livres monnaie bordelaise. Pour laquelle vigne elle a exporté V livres bordelaise.
Au mois de février 1367 fut convenu qu'un subside charitable serait consenti à N.S Archevêque , d'un montant de X livres , monnaie courante bordelaise; pour une procuration entière à payer en deux termes; savoir: la moitié au synode de pâques et l'autre terme au synode suivant d'hiver ,à ce titre en l'archiprêtré de l'entre deux mers le chapelain de Créon a payé pour une procuration entière C, sous.
1375ref XV. Comtesse de Pomarède veuve de Pierre Grinoard de Créon a payé pour le cens de la dite année, pour la part qu'elle tient dans les paroisses de Tresses et de Mélac : IX sols I denier un tiers

à suivre .....

Le Mot du Trésorier

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

On vient de vous parler finances du 14 ième siècle, à mon tour permettez moi de vous parler "finance" du 20 ième et de profiter de la prérogative que vous avez bien voulu m'accorder en tant que trésorier pour faire appel à votre générosité et vous demander de bien vouloir payer votre cotisation pour 1977; afin que puisse vivre notre société. Cette cotisation reste fixée à 10 francs elle nous permet, comme vous le savez

d'éditer un bulletin qui paraitra trimestriellement ; cette publication donne des renseignements historiques et archéologiques sur notre région et si nécessaire sur des régions plus éloignées elle permet aussi d'organiser deux ou trois sorties annuelles et de subvenir aux frais de correspondance , au cours de notre prochaine réunion générale, qui aura lieu courant janvier 1977 (vous serez avisé(e) en temps utile. Nous vous donnerons le compte rendu de notre comptabilité. Pour régler votre cotisation 1977 vous pouvez adresser: soit un chèque bancaire au nom de Mr le receveur des postes de Lignan de Bordeaux, le chèque devra porter un papillon :" pour versement à la Sté archéologique de Lignan de Bordeaux, " Livret de caisse d'épargne n° 330 880 877 C de préférence envoyez ce chèque à la Sté Archéologique qui le transmettra , ceci pour permettre un contrôle comptable.
Soit: un chèque postal au nom de Mr le receveur des postes de Lignan C.C.P 6404-22 E portant au verso: pour inscription au livret de caisse d'épargne n° 330 880 877 C sté Archéologique de Lignan de Bordeaux.

Comptant sur votre bonne obligeance et sur l'intérêt que vous portez à notre société.

Je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur l'assurance de mon respectueux dévouement.

H. Gros

P.S Après vous avoir parlé de finance ; un de nos dévoué collègue ; me demande de faire lire ou danser, à votre choix, le " rondo" d'autrefois que vous trouverez à la page suivante, il nous a été communiqué par Mr Deluga, à Bordeaux, qui nous transmettra pour chaque bulletin, une vieille chanson gasconne.

La Margarido et lou boussut.

Rondo

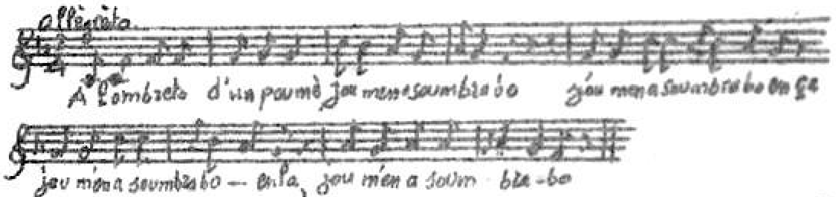

Un boussut beng à passa
que m'en regardabo
que m'en regardabo en ça,
que m'en regardabo en là,
que m'en regardabo.

---

que regardos tu boussut?
jou soun trop pichoto(1)
jou soun trop pichoto en ça
j'ou soun trop pichoto en là
j'ou soun trop pichoto

Per ta pichoto que sios(2)
Tu siras ma mio
tu siras ma mio en ça,
Tu siras ma mio en là.
Tu siras ma mio.

Si ta mio bos que sio(3)
Cal(4) que la bosso sauto
Cal que la bosso sauto en ça
Cal que la bosso sauto en là,
Cal que la bosso sauto.

Si la bosso deu sauta
Adiù Margarido;
Adiù Margarido en ça.
Adiù Margarido en là
Adiù Margarido

1) trop pichoto – trop petite
2) pour si petite que tu sois
3) si tu veux que je sois tienne
4) Cal = il faut que la bosse saute.